

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

ORDONNANCE

Avis est donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 2 décembre 2024, a édicté l'ordonnance suivante :

Ordonnance OCA25-RCA25-19001-01 accordant la gratuité d'utilisation de l'aréna Pierre « Pete » Morin pour la pratique de hockey sur glace du personnel de l'arrondissement de Lachine, de 11 h à 12 h 30, les vendredis, du 10 janvier au 19 décembre 2025

Et ce, en vertu de l'article 2.4 du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025* (RCA25-19001).

Cette ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Secrétariat d'arrondissement, 1800, boulevard. Saint-Joseph. Elle peut également être consultée en tout temps sur le site Internet de la Ville de Montréal à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/reglements-municipaux/>.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 5 décembre 2024.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine